



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par Olivier ROVERE
Directeur départemental adjoint du Nord
Téléphone : 03.62.72.86.61
Mail : olivier.rovere@ars.sante.fr



Lille, le 29 avril 2021

Le Directeur général de l'Agence
régionale de santé Hauts-de-France

à

Monsieur Michel LALANDE
Préfet du Nord
12, rue Jean Sans Peur
59039 Lille Cedex

Objet : lutte contre l'épidémie de la COVID 19 – avis de l'ARS quant à la prolongation des mesures réglementaire préfectorales prises dans le cadre des dispositions du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020

Par courrier en date du 29 avril, vous sollicitez l'avis de l'Agence régionale de santé des Hauts-de-France afin de prolonger les mesures réglementaire préfectorales dans le cadre de la mise en œuvre du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de la covid-19 sur le Département du Nord .

L'avis de l'agence est le suivant :

Dans les Hauts-de-France, sur la période du 19 au 25 avril, l'évolution des indicateurs virologiques témoigne de la poursuite d'un infléchissement de l'épidémie de la COVID-19 depuis le début du mois d'avril. Cependant le taux d'incidence régional s'élève à 358 cas pour 100 000 habitants très au-dessus du seuil d'alerte maximale fixé à 250 cas pour 100 000 habitants.

Depuis plusieurs semaines, nous observons une baisse continue du taux de dépistage. Ainsi, sur la période du 19 au 25 avril, le taux de dépistage (3 079 tests pour 100 000 habitants) a baissé de 11 % par rapport à la semaine précédente. Cependant, cette baisse du taux de dépistage est associée à un taux de positivité qui reste stable à un niveau très élevé (proche de 12 %).

Pour le département du Nord, le taux d'incidence observé sur la même période (354 cas pour 100 000 habitants) est également en diminution (-13 %) par rapport à la semaine précédente (406 cas pour 100 000 habitants) mais demeure supérieur de plus de 100 points au seuil d'alerte maximale.

Le taux de positivité reste stable à un niveau très élevé de 10,6 %. A noter, sur les 7 derniers jours, l'analyse par criblage de 5926 tests RT-PCR positifs sur le département indique un taux de variant anglais de 96 % (+6 point par rapport au 30 mars 2021).

Les taux incidence de certaines catégories d'âge sont tout particulièrement à prendre en compte. Ainsi, au 29 avril, l'incidence chez les personnes âgées de 65 ans et plus demeure élevée dans le département du Nord avec 215 cas pour 100 000 habitants soit plus de deux fois supérieur à celui du seuil national d'alerte maximale fixé à 100 cas pour 100 000 habitants.

En outre, il est à noter un niveau très élevé des taux d'incidence dans les autres tranches d'âge. Ainsi, au 26 avril dernier, le taux d'incidence pour les personnes âgées de moins de 14 ans s'élève à 200 cas, celui des 15 à 29 ans à 427 cas, celui des 30 à 44 ans à 342 et enfin celui des 45 à 64 ans à 291 cas.

A l'échelle infra-départementale, sur la période d'analyse 19 au 25 avril, 72 % des établissements publics de coopération intercommunale présentent des taux d'incidence significativement supérieurs au seuil national d'alerte maximale.

Par ailleurs, 13,3 % de la population du département est exposé à un taux d'incidence supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants (Pays Solesmois, Caudrésis-Catésis, Sud Avesnois, Flandre Lys, Pays de Mormal, Cœur de l'Avesnois et Maubeuge Val-de-Sambre).

Sur la Métropole Lilloise, le taux d'incidence est en baisse (- 8 %) mais à un niveau très élevé (372 cas) et avec un taux de positivité légèrement supérieur à 10 %

Concernant le système de santé, dans la région Hauts-de-France, nous constatons que la pression épidémique sur l'offre de soins demeure particulièrement intense.

Le 29 avril 2021, sur 978 lits de la filière des soins critiques (réanimation et soins intensifs) installés, contre 460 hors contexte de crise sanitaire, 59,1 % sont encore occupés par des patients dits « Covid » (soit, à la date du 29 avril, 578 patients) contre 26,6 % par des patients dits « non Covid ». Chaque jour, 60 à 70 patients dits « Covid » sont admis en réanimation.

Enfin, depuis le 2 mars dernier, afin de diminuer la pression sur les lits de la filière critique, l'Agence régionale de santé Hauts-de-France a dû organiser l'évacuation sanitaire de 59 patients de la région (dont 26 patients uniquement pour le département du Nord) vers des centres hospitaliers extra régionaux dont certains situés Belgique.

Dans le département du Nord, les mesures instaurées mi-mars pour freiner la progression du virus et leur suivi par la population ont permis de diminuer le nombre de contaminations. Pour autant, cette diminution se fait à un rythme bien plus lent que lors de la deuxième vague à l'automne dernier. Etant donné le niveau toujours très élevé de l'activité épidémique, la circulation majoritaire de variants plus transmissibles et la pression toujours très élevée sur l'offre de soins hospitalière, les efforts de freinage de la circulation virale doivent être poursuivis et la vigilance maintenue à un niveau extrêmement élevé. L'application la plus stricte possible des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale est une nécessité absolue pour éviter tout rebond épidémique et une éventuelle quatrième vague.

Aussi, l'ensemble de ces éléments peuvent justifier de prendre des mesures adaptées et proportionnées aux circonstances de temps et de lieux permettant de poursuivre l'amélioration très progressive de la situation sanitaire actuelle.

Pr Benoit VALLET

